



SPA Haguenau – 111 Rte de Schirrhein – 67500 HAGUENAU 03 88 73 01 33

spa.hag.chats@gmail.com

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADOPTION CHAT

Merci de bien vouloir remplir ce document avant toute rencontre d'un protégé de l'association. Il nous permet de mieux vous connaître afin de voir si le chat que vous souhaitez adopter peut convenir aux conditions et à l'environnement que vous proposez.

Merci d'y répondre sincèrement. Il ne vous engage pas à adopter.

Ce formulaire est à retourner à l'adresse mail spa.hag.chats@gmail.com ou à déposer sur place au refuge.
Tout envoi sur une autre adresse mail pourra ne pas être traité.

Nom du chat (s'il y en a un qui vous intéresse particulièrement) :

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Mail :

Votre habitation :

☐ Maison

☐ Appartement

Surface :

Surface :

Surface jardin :

Etage :

Clôturé : ☐ Oui ☐ Non

Balcon : ☐ Oui ☐ Non

Route passante : ☐ oui ☐ non

Sécurisé ? : ☐ Oui ☐ Non

Votre chat aura-il accès à l'extérieur ? ☐ oui ☐ non

Vous et votre famille :

Votre tranche d'âge :

Etes-vous en activité :

Combien de personnes vivent à la maison :

Nombre d'enfants et leur âge :

Vos enfants ont-ils déjà côtoyé des animaux ?

Toute la famille est-elle d'accord pour cette adoption ? ☐ Oui ☐ Non

Quelqu'un de votre famille est-il allergique aux chats ? ☐ Oui Précisez ☐ Non

Les conditions de vie du chat :

1/ Pourquoi voulez-vous adopter un chat ?

.....
.....

2/ Est-ce votre premier chat ? ☐ Oui ☐ Non

3/ Avez-vous actuellement d'autres chats ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez race, âge, sexe, caractère :

.....

Sont-ils stérilisés : ☐ Oui ☐ Non Identifiés (par puce ou tatouage) : ☐ Oui ☐ Non

Suivis par le vétérinaire (vaccination, check-up annuel) : ☐ Oui ☐ Non

Si vous aviez déjà des chats dans le passé, merci de préciser les causes de décès de vos précédents chats :

.....

4/ Avez-vous d'autres animaux ?

Si oui précisez :

Sont-ils stérilisés : ☐ Oui ☐ Non Identifiés (par puce ou tatouage) : ☐ Oui ☐ Non

Suivis par le vétérinaire (vaccination, check-up annuel) : ☐ Oui ☐ Non

5/ Où dormira le chat la nuit ?

6/ Pourrez-vous assumer les frais vétérinaires (rappels de vaccination, antiparasitaires, maladies, accidents, imprévus, etc.) ? ☐ oui ☐ non

Quel budget êtes-vous prêt à consacrer pour son bien-être tous les mois ?

.....

7/ Dans le cas de l'adoption d'un chat timide, craintif, à sociabiliser ou d'un chat qui aurait des difficultés d'adaptation à son nouvel environnement (malpropreté, agressivité, chat fuyant ou qui se cache, etc....), aurez-vous la patience de le laisser s'adapter ?

.....

Avez-vous une pièce (type chambre, bureau, salle de bain) pour l'y installer le temps qu'il se rassure et prenne confiance en vous et en son nouveau lieu de vie ? ☐ oui ☐ non (merci de préciser)

.....

8/ Si vous adoptez un chat adulte, savez-vous qu'il ne doit pas sortir à l'extérieur pendant une durée d'un mois minimum afin qu'il s'adapte et prenne ses repères chez vous.

Etes-vous prêt à le faire ? ☐ Oui ☐ Non

Si vous adoptez un chaton, il ne devra pas sortir avant sa stérilisation/castration afin qu'il ait bien pris ses repères dans son nouveau foyer, et afin d'éviter qu'il ne se reproduise ou attrape des maladies.

Etes-vous prêt à le faire ? ☐ Oui ☐ Non

Pour toute adoption (adulte ou chaton) il faudra faire très attention à vos fenêtres et portes durant les premières semaines, un chat qui vient d'arriver dans son foyer peut se sentir perdu et tenter de fuguer en voyant une porte de sortie. Les aérations devront se faire sous surveillance, ou avec volets fermés. Les fenêtres en bascule sont très dangereuses, le chat peut rester coincé dedans.

Etes-vous prêt à le faire ? ☐ Oui ☐ Non

9/ En raison de son jeune âge, un chaton peut faire des dégâts (griffures sur le canapé, déterrer les plantes, sauter sur les meubles, morsures ou griffures légères) en êtes-vous conscient ?

☐ oui ☐ non (merci de développer)

.....

10/ Comment sera nourri le chat ?.....

Avec quelle marque ?.....

Savez-vous que si vous donnez une alimentation de qualité à votre chat au quotidien, votre animal risquera de développer moins de maladies dues à la mauvaise qualité des croquettes et cela vous épargnera de grosses dépenses de santé ? ☐ oui ☐ non

11/ Quel type de bac à litière et quelle litière aura votre chat ?

.....

La malpropreté d'un chat peut s'expliquer en premier lieu par un soucis de santé (infection urinaire, calculs, cristaux,...) mais également par une litière (ou emplacement) qui ne convient pas.

A savoir : La moitié des chats de la SPA sont habitués à utiliser un bac ouvert, si vous souhaitez utiliser un bac fermé, il faudra l'y habitué progressivement.

12/ Vous partez en vacances, en déplacements professionnels, ou hospitalisation quelle solution de garde avez-vous prévue ?

.....

13/ En cas de changement dans votre vie qui sera irréversible : déménagement, décès, départ en maison de retraite, changement dans votre vie privée (séparation, divorce, nouveau partenaire, grossesse), départ pour l'étranger, qu'adviendra-il du chat ?

.....

Merci d'avoir pris le temps de compléter ce formulaire, pour faire le bonheur d'un de nos pensionnaires.

Un droit de visite pourra être exercé par la SPA de Haguenau

Fait à Le.....

Signature :

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE POUR L'ACQUISITION D'UN CHAT

Conforme au L214-8 V et D214-32.4 du code rural et de la pêche maritime



L'acquisition d'un chat est un engagement à long terme, un acte réfléchi et accepté de tous les membres du foyer, qui doivent tous s'assurer que l'animal ne souffre pas en silence ;

Bien que le chat ne soit pas une espèce sociale, il demande présence et disponibilité ainsi qu'un enrichissement de son environnement afin de satisfaire ses instincts de chasse et d'exploration ;

Un chat doit être détenu avec implication et bienveillance dans des conditions compatibles avec les caractéristiques de son espèce et de sa race ;

Pour cela, je m'engage à suivre les conseils de l'éleveur relatifs à son bon développement physique et psychique, contenus dans le document d'information qui est remis lors de la cession ;

Le chat doit être nourri quotidiennement et avec suffisance au moyen d'une alimentation adaptée à son âge. Il doit pouvoir disposer en permanence d'une eau propre et fraîche ; je dois ainsi prévoir un budget annuel pour son entretien courant (alimentation, hébergement, activités et soins vétérinaires) ; Ce budget m'est précisé conformément à l'arrêté du 31 juillet 2012 dans le document d'informations.

Mon chat sera régulièrement suivi afin d'effectuer les rappels vaccinaux et référé à un vétérinaire en cas de mal-être apparent ou de doute quant à un problème de santé ou à une souffrance. J'ai la possibilité de souscrire à une mutuelle santé pour la prise en charge d'une partie de ces frais ;

Un chat doit être régulièrement traité en prévention des parasites internes et externes ;

Il est conseillé de faire stériliser mon animal de compagnie et pour cela, je prends contact avec un vétérinaire ;

Mon chat est identifié par puce (transpondeur) ou par tatouage référencé à la société I-CAD qui gère le fichier national des carnivores domestiques. Je m'engage à signaler sans délai tout nouvel événement à l'I-Cad : changement d'adresse, changement de détenteur, déclaration de perte ou vol, décès de l'animal.

En cas d'absence, d'hospitalisation ou de vacances, je dois prévoir de le faire garder et pour cela pourrai recourir à un mode de garde de type pension féline ou garde à domicile (pet-sitter) professionnelle ;

Je suis responsable de mon animal et des dégâts qu'il pourrait occasionner. Dès son acquisition, je le déclare auprès de mon assurance Responsabilité civile.

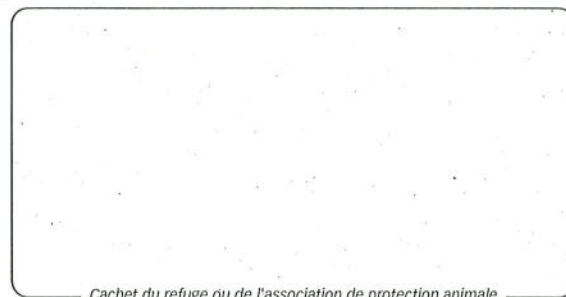
Un chat ne doit pas être laissé en état de divagation. Je sais que cela constitue une infraction pénale pouvant aller jusqu'à 1 an de prison et de 15 000 € d'amende ;

Abandonner un animal est illégal et puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.

Dans le cas où je ne pourrai conserver mon animal, je m'engage à prévenir mon éleveur et à prendre toute mesure pour trouver une famille responsable à mon animal et le cas échéant, je contacterai un refuge ou une association de protection animale.

Je soussigné(e)

agissant en qualité de (futur acquéreur d'un chaton/chat)



Cachet du refuge ou de l'association de protection animale

m'engage vis-à-vis de mon chat à respecter les impératifs liés à la détention d'un animal de l'espèce féline.

Mention manuscrite : « J'atteste sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation pour des faits de maltraitance animale. Je m'engage expressément à respecter les besoins de mon chat. »

Certificat d'engagement signé le / /2022

Signature de l'acquéreur précédée de la mention
« Bon pour engagement »